

La Plateforme RSE, instance consultative placée auprès du Premier ministre, installée à France Stratégie, réunit les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dans le contexte de la crise sanitaire, économique et sociale du Covid-19, elle invite ses membres à faire part de leurs réflexions.

LA PROPLETE : UN SECTEUR QUI DEVIENT STRATEGIQUE AU REGARD DE LA CRISE SANITAIRE !



par la **Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP)**

Le secteur de la propreté, à forte intensité de main d'œuvre avec plus de 550 000 emplois et près de 13 000 entreprises, a été l'un des secteurs en première ligne durant la crise sanitaire du Coronavirus.

Indispensables pour garantir la propreté, l'hygiène et la sécurité sanitaire des lieux de travail, de transport et de vie en limitant la propagation du virus, les entreprises de propreté ont été présentes partout où l'activité a été maintenue (santé, grande distribution, parties communes d'immeubles...), et sont encore en première ligne dans le déconfinement : dans les transports comme dans les bureaux, les écoles, ou encore les industries. Ce secteur, caractérisé par de nombreuses TPE et PME patrimoniales, n'est cependant pas épargné par les conséquences de la crise. Ainsi, les entreprises ont enregistré une perte moyenne de chiffre d'affaires de plus de 50% avec des variations selon les segments de marché. Une baisse d'activité de 61% a été constatée pour les entreprises réalisant la moitié ou plus de leur chiffre d'affaires dans la restauration, l'hôtellerie et les commerces.

D'un prestataire de services à un partenaire stratégique

En dépit de ces difficultés, cette crise a une vertu : celle de porter un autre regard sur notre secteur et d'amener à une prise de conscience du caractère essentiel de notre

activité. Il convient donc de redonner une vraie place à ces métiers qui contribuent directement à la santé, à la qualité de vie des français et à la poursuite de l'activité économique dans son ensemble. Pour nos clients, cette crise fit l'effet d'un révélateur : l'hygiène, auparavant perçue comme une simple norme réglementaire s'est rapidement imposée comme une donnée stratégique pour favoriser la continuité et la reprise d'activité des entreprises. Cette prise de conscience doit maintenant s'accompagner de pratiques d'achat de prestations de propreté plus responsables au juste prix. C'est ce que la FEP promeut via le site <https://www.achat-proprete.com/> dédié exclusivement aux acheteurs privés et publics de propreté. Ce site a pour vocation d'accompagner les clients tout au long de leur processus d'achats (de la préparation de la consultation au suivi du marché) en proposant non seulement des conseils méthodologiques et des mémos sur les particularités du secteur mais aussi des clauses rédigées de marché visant par exemple à promouvoir le passage au travail en journée et/ou en continu mais aussi l'accès facilité des marchés aux TPE/PME.

Dans cette situation de crise exceptionnelle, la FEP a publié des propositions techniques et organisationnelles concrètes pour faire face à cette crise et proposer des protocoles adaptés facilitant et sécurisant une reprise d'activité rapide dans de bonnes conditions.

- [Propreté : Impact du Covid 19 & Propositions de sortie de crise](#)
- [Le Guide des bonnes pratiques de pour la continuité de l'activité propreté et les mesures de prévention](#)